

Compte rendu de Conseil d'école 2

Secrétaires : Mmes Le Roux et Lafoix.

Date : Lundi 6 mars 2017, 18h.

Présents : Mme Moreau H., Mme Allard, Mme Héry, Mme Lafoix, Mme Theil, Mme Le Roux, Mme Michelet, Mme Moreau S., Mme Stierle, Mme Febvre, enseignantes.
Mme Dambrine, élue chargée des affaires scolaires.
Mme Caquineau, M. Cailleaud, Mme Serveau, Mme Prat, Mme Moueix, Mme Porchet, Mme Marret, Mme Magalhaes, Mme Moisson, Mme Morot, parents élus.
Mme Parizot, Inspectrice de l'éducation nationale.
M. Baudoin, DDEN.

Excusés : Mme Loti, psychologue scolaire et M. Arrignon, enseignant spécialisé.
M. Laborderie, Maire.
Mme Laurent, Mme Denis, parents élus.

Ordre du jour :

- 1 - Point sur les effectifs et perspectives pour 2017/2018
- 2 - Projets en cours et à venir
- 3 - Travaux et équipements réalisés et à venir
- 4 - Enquête sur les activités périscolaires
- 5 - Questions diverses

Effectifs et perspectives pour 2017/2018

L'école primaire de Magné compte 199 élèves répartis dans 8 classes comme suit :

PS	MS/GS	GS/CP	GS/CP	CE1	CE2	CM1/CM2	CM1/CM2	Total
27	20 / 6	9/13	7/16	25	25	10/15	12/14	199
27	26	22	23	25	25	25	26	199

La moyenne d'élèves par classe est de 24,9.

Pour l'année scolaire prochaine, 29 élèves de CM2 partiront au collège, 16 élèves de PS arrivent. D'autres départs sont annoncés pour l'été.

Les effectifs par niveau seront :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
7	16	26	20	21	28	25	25	22	Sans TPS : 183 / Avec TPS : 190

A ce jour, l'inspection académique et l'inspection de circonscription n'envisagent pas de fermeture de classe.

Mme l'Inspectrice rappelle qu'un travail est mené avec M. le Maire pour l'accueil des TPS, qui ne sont pas comptabilisés dans les effectifs pour les mesures de carte scolaire mais pour lesquels un accueil pourra être proposé en fonction des effectifs prévus.

Un redécoupage des circonscriptions a eu lieu ces dernières semaines. L'école de Magné sera intégrée à la circonscription Niort Sud à compter de la rentrée prochaine (comme les autres

écoles du secteur de collège de Jean Zay et quelques autres qui étaient dans les circonscriptions de Melle et Saint Maixent). L'Inspectrice de l'Education Nationale en charge de cette circonscription sera Mme Barzotti.

Les inscriptions des élèves de PS se feront du 18 au 28 avril en mairie et les admissions, à l'école, le mardi 9 mai et le jeudi 11 mai, de 16h30 à 18h30, sans RDV, dans le bureau de la directrice.

L'accueil des TPS sera étudié début juin, après les inscriptions des PS et les informations qui nous parviendront d'ici là.

Les répartitions des niveaux de classes ne sont pas à ce jour établies.

La municipalité a été questionnée sur la possibilité d'uniformiser les horaires de toutes les classes et surtout sur la capacité de la cantine à accueillir tous les élèves entre 11h45 et 13h30 et sur la compatibilité des emplois du temps des agents avec cela.

Avec les horaires actuels, les échanges de services entre enseignants sont difficiles et le décalage de 30 minutes ne permet pas d'alléger des groupes au delà du CP pendant la sieste des petits, en début d'après-midi.

Projets en cours et à venir

Pour toutes les classes : projet éducation à la citoyenneté : Un nom pour l'école :

Le projet débute juste, après l'accord de l'équipe municipale.

Des flyers ont été distribués dans les boîtes aux lettres de la commune pendant les vacances. Le but de ces flyers est de rassembler les idées des Magnésiens, que les enseignants réalisent un premier tri des propositions puis que plusieurs propositions soient étudiées dans chacune des classes. Les élèves seront ensuite amenés à choisir un nom par classe puis réaliseront une affiche pour promouvoir leur choix.

Des élections invitant tous les Magnésiens se dérouleront en juin, en mairie si possible avec la tenue du bureau de vote par des élèves de CM2. Les élus municipaux seront ensuite amenés à valider le nom retenu en séance du Conseil municipal.

Une inauguration se tiendra en septembre.

M. Le Maire doit revenir vers l'équipe enseignante pour plus de détails concernant les dates et le déroulement des élections.

Pour plusieurs classes : actions culturelles et artistiques :

PS et MS : spectacles au CAC :

PS : La petite casserole d'Anatole (en janvier).

MS : Un mouton dans mon pull (en juin).

PS et MS : semaine de la maternelle : elle se tiendra du 10 au 14 avril. Des ateliers seront proposés aux parents, comme les années passées. Une exposition du travail réalisé aura lieu durant la semaine pour les PS.

Un travail avec le centre équestre de la Garette pourrait être engagé pour les GS dans les années futures avec une action sur la semaine de la maternelle.

Des GS aux CM2 : dispositif école et cinéma :

Deux séances ont déjà eu lieu pour les GS, CP, CE1 et CE2.

Une seule a eu lieu pour les CM1 et CM2. La seconde est prévue le 21 mars.

Les six classes concernées bénéficieront d'une troisième séance au dernier trimestre.

Du CE1 au CM2 : les élèves bénéficieront du visionnement du film « Antoine voudrait refaire le monde » de Sébastien Maye, en avant première, le 31 mars au Four Pontet.

Plusieurs classes bénéficient de séances à la médiathèque avec une participation à un dispositif commun calqué sur le prix des incorruptibles (lectures faites aux élèves ou par les élèves puis vote pour l'œuvre préférée en fin d'année scolaire).

Projets de classes :

PS : Multicolore et Elmer : une sortie de fin d'année est prévue le 18 mai au zoo de La Palmyre avec au programme une visite du zoo et une animation sur les éléphants. Une exposition sur le travail de l'année aura lieu en fin d'année scolaire.

MS/GS/CP : Danse : le projet a débuté en janvier pour les trois classes, à raison d'une heure par semaine et de 12 séances, avec l'intervention de Valérie Sabut, professionnelle de danse. Une restitution sera faite aux familles le lundi 10 avril (si l'occupation de la salle polyvalente le permet). Le thème étant l'objet, chaque classe a choisi son objet.

GS/CP/CE1/CE2 : piscine : Les séances pour les classes de GS/CP se dérouleront du 9 mai au 30 juin le mardi matin à la piscine de Chauray et du 11 avril au 13 juin pour les CE1 et CE2 à la piscine de Préleroy.

L'équipe enseignante a rencontré M. Bernard, conseiller pédagogique pour les activités sportives de l'inspection départementale de l'éducation nationale, pour renouveler et argumenter la demande de séances de natation à la piscine de Magné. M. Bernard a rencontré M. Berzin, directeur du service « sports d'eau » de la CAN. Suite à cette rencontre, la demande a été étudiée par Marjorie Camporeli, responsable de la structure pour la faisabilité. Voici la réponse de la CAN :

Le confort thermique est dépendant de la météo :

- ***Le bassin de natation est chauffé à 29°C si nous bénéficions de l'apport du serpentin solaire. En cas de grisaille, de froid, le bassin ne monte en température qu'à 27°C voir moins***
- ***Les vestiaires ne sont pas chauffés.***

L'espace de travail :

- ***Il est spécifié que les séances doivent être réalisées sur les parties latérales du bassin. Dans le cas d'une mixité de public, nous devons conserver aussi un bord sécuritaire pour le public. Donc difficulté d'aménager le bassin dans sa largeur.***

Notre POSS qui est la référence de base en matière de surveillance ne nous permet pas actuellement d'accueillir cette mixité de public simultanément.

Selon notre POSS, et afin d'assurer un maximum de sécurité nous avons fait le choix de réserver des créneaux uniquement aux scolaires.

Cependant imaginons un accueil simultané des 2 publics, 1 classe de 25 élèves et une soixantaine de baigneurs avec 1 MNS en surveillance. Cette dernière deviendrait ainsi défailante car je rappelle que la circulaire de 2004 prévoyait 1 MNS de surveillance supplémentaire si l'établissement accueillait plus de 3 classes primaires. Même si cette directive n'a pas été reprise par la circulaire de 2011, nous devons néanmoins tirer la sécurité vers le haut. C'est bien dans l'esprit de la circulaire de 2004 que le POSS a été rédigé.

Cheminement vestiaire/bassin :

Si les vestiaires disposent de collectifs, permettant de séparer le public des scolaires, ce n'est pas le cas des douches et sanitaires.

En aucun cas nous devons recevoir les enfants en simultané avec le public sous les douches et dans les sanitaires.

L'enseignement de la natation scolaire :

L'apprentissage nécessite du temps et de la maturation. 6 séances voir moins en cas de mauvais temps n'est pas suffisant pour répondre aux objectifs que nous imposent l'Education Nationale et cela ne respecterait pas le principe de l'égalité des chances pour la réussite de tous les élèves.

Budgétisation des moyens :

L'accueil des scolaires sur le site de Magné nécessiterait des ETP qui n'ont pas été budgétisés ; Cela nous coûterait beaucoup plus que les frais inhérents aux transports de l'école de Magné

En conclusion,

L'organisation de la natation scolaire à Magné avec un seul MNS (qui était suggéré pour moins de moyens à déployer) ne répondrait pas aux conditions d'accueil, de confort, de sécurité et de volume en temps d'apprentissage (6 séances voir moins) exigées par l'Education Nationale. Cela ne permettrait pas de réaliser un travail de qualité et aurait un impact sur les résultats du « savoir nager »

Dans ce cadre, il nous paraît peu raisonnable de mettre en place une natation scolaire dans une de nos piscines d'été. Les enfants de l'école de Magné ont la possibilité de réaliser leurs apprentissages dans les piscines couvertes de la CAN. Cette organisation assure un apprentissage en cohérence avec les textes de l'Education Nationale et maintient un niveau de sécurité défini dans nos POSS.

L'enseignement et la surveillance sont étroitement liés, ils exigent l'un et l'autre des compétences intrinsèquement liées. Le professionnalisme des intervenants est essentiel. On ne peut lui substituer ni la bonne volonté, ni la quantité d'intervenants non ou voir peu qualifiés.

Pour cette année scolaire, la mairie a octroyé une subvention complémentaire de 1000€ pour le transport des deux classes supplémentaires.

Toutefois, un problème d'horaires existe puisque les deux groupes qui doivent se déplacer reviennent 30 minutes après la fin de la classe ou partent 30 minutes avant le début pour chacune des séances. Une solution sera réfléchiée dans les jours à venir.

CE1 : rafraichissement du trombinoscope de l'école. Les interviews des personnels ont eu lieu avant les vacances de février. Les portraits seront très prochainement affichés dans le hall d'entrée de l'école. Un cycle randonnée aura lieu sur la dernière période de l'année scolaire, comme les années passées. La classe de CE1 participera à la sortie à la Palmyre avec la classe de PS, avec au programme, une visite du zoo et une randonnée sur les chemins pédestres et la plage.

CE2 : le travail avec le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres se poursuit. Des nichoirs ont été installés à l'école pour permettre l'observation d'oiseaux. Une sortie dans Magné a eu lieu pour repérer les traces d'oiseaux. Une autre sortie est prévue avec l'intervention de Deux-Sèvres nature environnement pour l'observation de petites bêtes. La classe de CE2 est aussi engagée dans le dispositif Théa proposé par l'OCCE : une pièce a été choisie par les élèves. Elle sera mise en scène puis présentée au CAC et enfin aux parents de la classe dans le courant du mois de juin.

CM1/CM2 : Comme les années passées, les élèves participeront à un cycle vélo qui débutera avant les vacances de Pâques. Plusieurs séances de maniabilité sont prévues dans la cour de l'école avant des sorties sur route en juin. Une journée sécurité routière aura lieu en mai (jeudi 18 ou vendredi 19) au stade de Magné, en présence de la gendarmerie, des pompiers et d'autres classes pour un travail sur les premiers gestes de secours et les déplacements à vélo. Une demande a été faite auprès des services départementaux de l'éducation nationale pour bénéficier d'un intervenant pour réaliser un cycle rugby avec la classe de Mme Febvre et M. Harmégnies.

CM2 : Deux journées d'immersion au collège Jean Zay sont prévues les 16 et 17 mars. Au programme de ces deux journées : découverte du collège (fonctionnement, locaux et

personnels), cours avec des professeurs du collège et cours avec Mme Le Roux, enseignante de CM1/CM2 et déjeuner au self.

Projet de label éco durable :

Suite au travail mené l'an passé sur le tri des déchets, l'équipe enseignante réalise une enquête auprès des élèves pour faire un état des lieux des actions engagées ou réalisées dans l'école et avec les partenaires, et ainsi réfléchir à l'engagement ou non de l'école dans le projet d'obtention d'un label éco-durable au niveau national.

Pour tous ces projets, l'équipe enseignante tient à remercier la municipalité, et l'association des parents d'élèves qui versent des subventions permettant de réaliser nombre de ces projets.

Travaux et équipements réalisés et à venir

Équipement informatique de l'école : Une classe a été équipée en VPI, tableau blanc, ordinateur portable et visualiseur aux vacances de Noël.

L'équipement installé satisfait pleinement les élèves et les enseignantes et permet des interactions nouvelles dans la classe.

Un second équipement identique a été demandé à la municipalité. La demande sera étudiée lors du vote du budget dans le courant du mois de mars.

Une estrade a également été demandée pour permettre aux plus jeunes et à l'enseignante de profiter pleinement de ce nouvel équipement.

Mmes Le Roux et Lafoix ont bénéficié d'une formation de l'éducation nationale pour la prise en main du Vidéoprojecteur interactif le lundi 13 février.

Après ce second équipement, une nouvelle demande sera faite à la municipalité pour poursuivre les investissements dans ce domaine, qui paraissent aujourd'hui indispensables.

Mobilier :

L'équipement en chaises et tables (une dizaine de chaque) a été demandé auprès de la municipalité. Cette demande sera étudiée lors du vote du budget.

Travaux divers :

La priorité est donnée au remplacement de fenêtres de la classe de maternelle située à côté de celle des MS/GS.

Une réflexion est engagée sur les travaux à effectuer au niveau du sol de la classe de Mme Le Roux qui se détériore.

Une réunion à l'initiative du Centre Socio Culturel du Marais et en présence de la municipalité, du CLSH, de l'APE et de la directrice de l'école s'est tenue début février pour engager une réflexion commune sur les améliorations à apporter dans les locaux et les cours

de l'école pour permettre de répondre au mieux aux besoins des différents publics accueillis. Un premier état des lieux de l'existant a été dressé (état des différentes salles, accès aux personnes handicapées, grillage entre les cours d'école...). D'autres temps d'échanges sont à programmer pour poursuivre le travail engagé.

Un devis est en cours pour un équipement interphone ou visiophone au portail côté avenue du marais poitevin.

Enquête sur les activités périscolaires

Deux questionnaires ont été proposés : un à destination des enfants, un autre à destination des parents

213 enfants ont été accueillis sur ce temps en 2015/2016. 1/3 (75 enfants) en maternelle – 2/3 (138 enfants) en élémentaire – 43% de filles --- 57% de garçons—

▪ **Réponses des enfants interrogés (extraits)**

Sur 213 enfants interrogés, 37 ont répondu, soit 8% des enfants...taux relativement faible, cependant il convient de noter que 94% des enfants interrogés sont présents sur ce temps de façon régulière. On observe une sur-représentativité des filles ayant répondu au questionnaire (63% alors qu'elles composent 43% des élèves).

- 94,4 % des enfants qui ont répondu, indiquent qu'ils participent aux activités proposées, souvent ou parfois ; 35,5 % souhaiteraient y aller plus souvent.
- Majoritairement, 91, 8 %, les enfants sont contents des activités proposées et apprécient ce qu'ils y font.
- A la question « *Qu'est ce qui est important pour toi, quand tu restes après l'école ?* » : les réponses qui reviennent majoritairement sont :
 - être avec les copains et les copines ;
 - découvrir une nouvelle activité
- 81,1% des enfants précisent que ce temps leur a permis de découvrir de nouvelles activités
- Toutes les inscriptions n'ont pas pu être satisfaites : par manque de place (55,6%) ou parce qu'il y avait trop d'activités qui leur plaisaient (22,2%)

▪ **Réponses des parents interrogés (extraits)**

Sur 141 parents interrogés, 43 ont répondu, soit 30% des parents.

- Les familles ont majoritairement pris connaissance des informations sur les activités périscolaires par un message inscrit dans le cahier de leur enfant
- A la question « *Avez-vous le sentiment d'avoir été bien informé(e)(s) sur l'organisation et les inscriptions aux activités, par le cahier de liaison et lors de la fête de fin d'année ?* », 3/4 des personnes interrogées se disent satisfaites, cependant 1/4 des familles indiquent qu'elles n'ont pas été suffisamment bien informées. 2/3 des

parents proposent que la communication leur soit davantage communiquée par mail et 18% par le site internet de la mairie.

- A la question « Savez-vous à quelles activités votre enfant participe depuis le début de l'année » : 70% répondent par l'affirmative.
- A la question, « Concernant les activités périscolaires, diriez-vous qu'elles permettent à l'enfant surtout : les parents répondent tout d'abord majoritairement
 - de découvrir des activités méconnues
 - de développer des aptitudes nouvelles
- Concernant la poursuite, en dehors de l'école, d'une activité découverte lors de ce temps périscolaire : 1 /3 des parents ont répondu par l'affirmative
- 40% des parents qui ont répondu indiquent ne pas avoir eu connaissance de l'aide aux devoirs mise en place le lundi, mardi et jeudi.

➤ **Quelques axes d'amélioration proposés :**

- prévoir un temps d'information avec les familles en début d'année pour présenter les activités et les animateurs ;
- proposer des temps d'aide aux devoirs sur d'autres créneaux que ceux des activités ;
- avoir davantage d'activités sur le site même de l'école ;
- avoir une activité différente par période ;
- avoir davantage d'activités manuelles

Proposition de Catherine Dambrine, à l'issue de la présentation :

- Constituer un groupe de réflexion et de suivi avec des parents volontaires pour étudier les évolutions possibles (notamment celles évoquées à l'issue de l'enquête) et améliorer l'existant avant la rentrée prochaine ;
- Proposer un 2^{ème} questionnaire similaire en juin 2017, afin d'avoir une étude significative sur deux ans et essayer d'avoir davantage de réponses.

Questions diverses

1) Il semblerait qu'il y ait des problèmes de violence entre enfants au moment de la pause méridienne. Nous nous demandons ce qu'il en est du dispositif de formation des médiateurs ? Ou un dispositif supplémentaire pourrait-il être envisagé ?

Mme Dambrine et Mme Lafoix ont été sollicitées pour régler un problème de conflit sur ce temps de pause méridienne. Les familles ont été reçues. Un retour sur cette situation précise aura lieu fin mars pour les élèves concernés.

La mise en place de médiateurs de cours est en cours de réflexion suite à une autre situation de violence.

La communication n'est pas toujours facile au quotidien en terme de temps d'échanges entre les personnels de surveillance sur les différents temps de la journée. Aussi, les parents sont invités à ne pas hésiter à multiplier la diffusion d'information auprès des adultes référents si un évènement se produit.

2) Il semblerait que les informations ne circulent pas de la même façon entre les différentes classes. Ex. : les flyers pour les sapins et les chocolats sont arrivés avec une semaine d'intervalle entre deux classes, comment cela s'explique-t-il ?

En effet, les documents ne sont pas toujours distribués en même temps dans les cahiers des enfants. Il se peut que des enseignantes n'aient pas le temps suffisant pour distribuer les flyers le même jour.

Mme Lafoix assure qu'une attention plus particulière sera portée à la diffusion des informations dans des délais raisonnables.

3) Qu'en est-il de l'attribution des lignes téléphoniques : quel est le numéro à contacter en cas d'absence d'un enfant à l'école maternelle, le numéro est-il toujours valable ?

Comme indiqué dans un mot adressé aux familles par le cahier de liaison des enfants à la rentrée et sur le panneau d'affichage de l'école, seul l'ancien numéro de téléphone de l'élémentaire a été conservé pour joindre l'école, à savoir le 05 49 35 72 50. L'ancien numéro de téléphone de la maternelle a été attribué à la garderie des petits.

En cas d'absence, il faut donc contacter l'école par téléphone au 05 49 35 72 50 ou par mail à l'adresse : ce.0790197K@ac-poitiers.fr

4) Lors de la période de froid, des enfants ont fait des sorties et la consigne de ne pas mettre les tours de cou/écharpe a été donnée. Serait-ce possible de laisser les enfants se couvrir selon les consignes de leurs parents ? Sinon, pour quelles raisons ?

Comme expliqué dans le règlement intérieur de l'école, les écharpes sont interdites parce que dangereuses pour les jeux de récréations. Les tours de cou ne sont nullement interdits.

Toutefois, lors de sorties telles que les spectacles au CAC, les gants ou tours de cou sont laissés à l'école puisque les élèves ne sont que quelques minutes à l'extérieur et que cela évite d'égarer un certain nombre de morceaux.

5) Qu'en est-il de l'organisation de la fête des écoles du 1^{er} juillet : les enseignants préfèrent-ils le matin, l'après-midi, les 2 ? L'APE propose soit de maintenir le repas du midi ou de faire des sandwichs/frites le soir. À rediscuter peut-être ?

La majorité des enseignants souhaite une fête d'école le vendredi soir.

L'association des parents d'élèves va poursuivre sa réflexion.

6) Nom de l'école : où en est-on ?

Cf plus haut.

7) Qu'en est-il de l'aménagement de la cour d'école, où est-on sur ce projet ?

Ce point est discuté avec les différents partenaires. Cf plus haut.

8) Le stationnement devant l'école est toujours problématique quels aménagements pourraient être envisagés par la municipalité ?

Aucun aménagement n'est à ce jour envisagé par la municipalité.

9) Qu'en est-il de l'absence de papier pour s'essuyer les mains à la cantine au moment du repas ? Aurait-il été possible d'utiliser des essuies mains lavables ou autre chose ?

Mme Dambrine a questionné les services municipaux à ce sujet.

L'utilisation d'essuie-mains lavables est interdite pour des raisons d'hygiène.

Une réponse sera apportée très prochainement, notamment avec l'installation de nouveaux distributeurs de papier.

10) Il semblerait que le ménage ne soit pas fait régulièrement dans l'ancienne classe des GS, actuellement salle de décroisonnement, qu'en est-il ?

Des changements ont eu lieu dans l'occupation des salles depuis la rentrée de septembre.

L'organisation du temps de travail des ATSEM (chargées également du ménage) a été modifiée également. Les choses sont régulées au fur et à mesure du temps.

Mme Lafoix demande une flexibilité des agents dans les salles nettoyées en fonction des absences d'agents de ménage pour qu'une même salle ne soit pas sans nettoyage plusieurs jours de suite alors que d'autres sont faites tous les jours.

11) Qu'en est-il de l'affichage des produits bio et circuit-court au menu de la cantine. Il est dommage que cela ne soit pas mis en avant alors qu'il semblerait qu'un effort ait été fait à ce sujet.

Cet affichage était prévu pour début 2017. Il doit maintenant être en place.

La séance est levée à 20h45 .